

Compte-rendu du conseil d'école du mardi 5 novembre 2024

Présents:

Mme Courteille, responsable des affaires scolaires à la mairie de Messei.
Mme Moreau, Mme Poulain, Mme Sommier, Mme Morainnes, M. Belliard, Mme Legear, Mme Leturcq, Mme Trochon représentants de parents d'élèves (titulaires et suppléants).
M. Prunier, Mme Masson, Mme Gisle, Mme Peronne, Mme Marrière, Mme Morice
M. Dumaine, Maire de Messei

Absents excusés:

Mme Du-Pont-De-Romemont, Inspectrice de l'Education Nationale.
Mme Boulé, enseignante
Mme Hemery, représentante de parents d'élèves suppléante.

Présentation de l'école:

Les effectifs sont en légère hausse par rapport à l'an dernier : 124 élèves (+5 élèves).

CP:	23 élèves	CE2/CM1:	18 élèves
CP/CE1:	19 élèves	CM1/CM2	20 élèves
CE2 :	21 élèves	CM2:	23 élèves

Fonctionnement:

Le montant des crédits alloués par la municipalité s'élève cette année à 8000 euros. Les enseignants remercient bien évidemment le conseil municipal pour cette somme qui permet un fonctionnement satisfaisant.

Cette somme permet l'achat de matériel qui reste à l'école (par exemple du matériel de cour) ainsi que l'achat de matériel nécessaire à son bon fonctionnement: pharmacie, photocopieuse, livres...

Elle prend aussi en charge les visites des collègues pour les CM2 et les transports.

Flers'Agglo nous permet par ailleurs d'accéder à l'enseignement de la natation pour trois niveaux de classe: les CP, les CE1 et les CM2 et l'accès aux espaces communautaires (Forum, médiathèque, etc...).

Par ailleurs, une somme forfaitaire de 20 euros par enfant est demandée aux familles (10 élèves n'ont pas réglé cette somme à l'heure actuelle).

La coopérative, affiliée à l'OCCE 61, permet d'acheter, avec notamment le bénéfice de la vente des photos, un complément de matériel d'arts visuels ainsi que des livres et des abonnements pour la BCD et de participer à différents projets. Le bilan financier est excédentaire : il restait 2425,00 euro sur le compte au 1er septembre 2024. Cette somme servira à acheter du matériel pour les travaux manuels, pour la cour de récréation et participera aux différentes sorties.

L'association de parents d'élèves finance également les projets élaborés par l'équipe

enseignante. Avec la somme attribuée cette année par l'APE, le montant des crédits disponibles s'élèvent à 9652,00 €.

Nous remercions bien évidemment l'APE pour ce dynamisme et cette somme qui permet de mener à bien les projets pédagogiques. Par ailleurs, nous tenons aussi à remercier l'APE pour la disponibilité et l'ingéniosité dont elle fait preuve. Cela contribue au bien-être de nos élèves et au climat scolaire serein dans notre école.

L'AREM coordonne toujours le restaurant scolaire. Le conseil d'école tient à remercier cette association de parents bénévoles qui permet aux élèves de manger équilibré et d'avoir une réelle réflexion sur l'éducation à l'alimentation. Une application numérique continue d'être mise en place pour faire l'appel en classe et permettre une facturation et une efficacité administrative non négligeable.

Par ailleurs, une réflexion sur la responsabilisation et l'autonomie des élèves a été engagée l'an passé et se poursuit cette année. Après quelques réglages en début d'année, cela semble fonctionner désormais sans être au détriment des élèves.

Enfin, le compostage, en lien avec le SIRTOM, est maintenu cette année.

Lecture, modifications et approbation du règlement intérieur.

Le règlement intérieur est soumis au vote ce soir.

Les chartes « parents accompagnateurs » et « informatique » sont également soumises au vote. La charte élève relative à l'utilisation des outils numériques émanant de l'académie de Dijon est privilégiée à celle de Normandie. Le conseil d'école la juge plus ludique et plus lisible pour les élèves. C'était déjà le cas l'an dernier.

La charte du parcours artistique et culturel est également présentée.

Le plan de prévention harcèlement de l'école Marcel Pagnol est présenté à l'ensemble du conseil d'école. Le protocole de prise en charge est ensuite dévoilé.

Le règlement est voté et adopté par le conseil d'école à l'unanimité.

Organisation des rythmes scolaires

L'année scolaire 2024/2025 a débuté normalement. On retrouve donc les horaires normaux : 9h -12h, 13h30-16h30. Les protocoles sanitaires n'ont plus lieu d'être. Toutefois, des principes d'hygiène restent maintenus.

M. Prunier indique que de plus en plus d'absences pour convenances personnelles (départ en week-end anticipé, vacances pris sur le temps scolaire...) sont constatées. Il rappelle le caractère obligatoire de l'école et indique le protocole qui sera suivi comme stipulé dans le règlement intérieur et la note de rentrée. L'équipe pédagogique s'inquiète ainsi de la priorité qui n'est plus donnée à l'école et aux apprentissages.

Actions et pédagogie

Pédagogie

- Les programmes restent inchangés par rapport à l'an passé. De nouveaux programmes sont en cours d'élaborations pour une entrée en vigueur à la rentrée 2025.
- Un livret de suivi sera remis aux parents en janvier et en juin. Celui-ci est national et informatisé. Il suit les élèves du CP à la troisième. Les compétences sont évaluées selon 4 critères qui sont dépassées, atteintes, partiellement atteintes ou non atteintes. Par ailleurs, les parcours culturel, citoyen et de santé de l'élève peuvent y figurer.
- Évaluations : des évaluations nationales ont été menées pour l'ensemble des élèves en début d'année scolaire. Les résultats ont été communiqués aux familles et ont été remontés de façon anonyme à l'Inspection de l'Éducation Nationale. Les CP repasseront des évaluations nationales fin janvier.
- Les APC (activités pédagogiques complémentaires) ciblent cette année le développement des compétences de lecture de mathématiques. Elles sont dispensées les mardis et jeudis matins de 8h30 à 9h00. 36 élèves ont bénéficié de ces temps d'APC en première période.
- En ce qui concerne les élèves à besoins particuliers, 6 PAI (projet d'accueil individualisé), 5 PAP (projets d'accompagnement personnalisé), 1 PPS (projet personnalisé de scolarisation), 8 PPRE (projets personnalisés de réussite éducative) sont d'ores et déjà mis en place.
- Un stage de remise à niveau a été proposé aux vacances de la Toussaint mené par Mme Masson et Mme Gisle que nous remercions. 9 élèves ont pu bénéficier de ce stage.

Actions

Les élèves de CM1 et CM2 se sont rendus à Paris le vendredi 6 septembre dans le cadre des jeux Paralympiques. Nous remercions l'APE pour le financement de ce projet. Seules quatre

écoles de la circonscription de Flers (sur les 55) ont eu cette chance.

Les élèves ont donc découvert le site de Vaires sur Marne et le para canoë.

Les élèves ont ensuite eu la surprise d'aller visiter Paris l'après-midi. Ainsi ils ont découvert l'île de la Cité et le musée du Louvre (extérieur) pour finir la journée devant la vasque olympique. Cette journée restera ainsi gravée dans leur mémoire.

Nous sommes satisfaits d'avoir pu proposer cela à nos élèves dans un but de découverte du monde du handicap, des valeurs olympiques et d'enrichissement culturel.

Parcours citoyen :

- Le cycle natation est terminé. Trois niveaux de classe (CP, CE1 et CM2) ont participé à ce cycle. L'objectif de progrès est atteint pour l'ensemble des élèves. Toutefois l'attestation de savoir nager n'a pas pu être délivrée à l'ensemble des élèves de CM2. Les élèves concernés devront approfondir leurs compétences au collège.
- Les élèves ont participé à l'opération Nettoyons la Nature au mois de septembre dernier. 8,4 kg de déchets ont été récoltés. Les élèves se sont bien impliqués dans ce projet. D'ailleurs, nous retrouvons très peu de déchets sur la cour et c'est positif. Le tri des déchets est fait en classe, sur la cour et à la cantine désormais.
- Un jardin est mis en place à l'école l'an passé. Il est pour le moment en friche. Il est accompagné d'un récupérateur d'eau et d'un composteur qui pourra servir d'apport en engrais et d'étude en sciences. Le composteur a été vidé pour la première fois au mois de septembre sur un de nos carrés potagers.
- **La semaine du goût** a été effectuée par trois classes : CP, CP/CE1 et CM1/CM2. Cela a été l'occasion d'échanger sur l'alimentation dans ces classes. Nous remercions les élèves et leurs parents qui ont ramené à l'école des aliments selon les couleurs imposées ! L'atelier culinaire de fin de semaine a également été très apprécié.
- L'ensemble des élèves participera à la journée « Non au harcèlement » le jeudi 7 novembre. Il s'agira d'échanger autour du harcèlement et du climat scolaire dans chaque classe par des discussions, des échanges, des ateliers.
- Les élèves de CM2 se rendront à un spectacle « 1,2,3 insultes » de la compagnie « foutu quart d'heure » avec les collégiens de la Ferrière-aux-Etangs à la salle culturelle de la Varenne. Ce sera un spectacle qui ne laissera pas les enfants indifférents car il dit les choses telles qu'elles sont, parfois crûment. S'en suivra un échange avec les comédiens.

Parcours culturel :

- Dans le cadre du parcours culturel, toutes les classes auront participé au festival du cinéma **Ciné-Filou**.
- Les élèves de CM1 et CM2 sont inscrits au concours des **petits champions de la lecture**. Ce travail est décliné à une échelle différente dans les classes de CE2 et CE1/CE2 (concours des petits lecteurs en herbe pour les CE2).
- **Une semaine de la lecture** sera organisée la troisième semaine de janvier. Elle liera les activités de lecture et le festival du livre.
- L'ensemble des élèves est engagé dans un projet musical avec le conservatoire de Flers. Il s'agit d'un projet de percussions corporelles et de chant. Ainsi les élèves bénéficient d'une intervention musicale de 30 min ou 45 min toutes les deux semaines. Ce projet aboutira à un spectacle qui se tiendra au forum le 27 mars à 20h. Un lien vers un padlet envoyé aux parents permet aux élèves de répéter à la maison.

Liaison école/collège :

- Dans le cadre de la liaison école/collège, les élèves de CE2/CM1, CM1/CM2 et CM2 ont participé au **cross du collège** le vendredi 13 octobre dernier. Les élèves ont su se dépasser et ont fait preuve de solidarité. Les enseignants félicitent l'ensemble des élèves. A noter les podiums de Mylann, Zoé et Paul.

USEP :

- **USEP** : 63 enfants sont inscrits. Les séances du lundi soir sont tenues par Mme Morin que je remercie, celles du mardi soir par M. Prunier. Mercredi 2 octobre, 21 élèves ont pu participer à une journée biathlon. Les élèves de CE2, CM1 et CM2 inscrits ont pu pratiquer la course, le tir à l'arbalète ou le tir à l'arc, le tir au pistolet laser et des ateliers de lancer de précision. D'autres mercredis seront proposés dans l'année. Une sortie « spectateur d'un événement sportif » va également être renouvelée. Nous sommes en réflexion pour nous rendre au palais des sports de Caen pour une rencontre de basket.

Investissement-travaux- sécurité

Sécurité

- Le PPMS attentat/intrusion sera à l'exercice dans la semaine du 13 au 17 novembre. Il s'agira de fuir l'école selon le protocole défini.
- Le PPMS risque majeur est maintenu et aura également lieu lors de la deuxième période. Un livret PPMS est consultable dans le hall.
- Un exercice incendie a eu lieu lors de cette première période. Aucune anomalie n'a été détectée et toutes les consignes ont été respectées.
- Le registre de santé et de sécurité au travail est également consultable et peut être rempli par l'ensemble de la communauté éducative dès lors qu'un risque est encouru par l'un de ses usagers.
- Une commission de sécurité interne à l'Education Nationale viendra le lundi 28 avril afin de faire le point et donner son avis sur la sécurité dans l'école.

Travaux

- Les abords de l'école ont été sécurisés par d'importants travaux qui se sont déroulés cet été. Des dos d'âne, le rétrécissement de la chaussée à une voie pour la descente du bus et de nouvelles places de parking devraient permettre à nos élèves et leurs parents d'évoluer en toute sécurité aux abords de l'école. Par ailleurs, une clôture a été installée le long du jardin permettant d'agrandir l'espace des élèves en leur offrant un coin de verdure sécurisé.

Questions diverses

Pas de question diverse.

Le conseil d'école est clos à 20h02.

Messei, le 5 novembre 2024.
Le directeur de l'école
M. Prunier